

FORMATION

LA PERTINENCE DES SOINS

Objectifs

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- ▶ Réaliser un état de lieux de la pertinence des soins dans son établissement
- ▶ De développer une stratégie de déploiement de projets de pertinence des soins dans son établissement ou son groupement d'établissements.

Public ciblé :

Secteur sanitaire : Médecins, Pharmaciens, Coordonnateurs de la gestion des risques, cadres, Responsables de pôle, équipes qualité et de direction

Prérequis : Aucun prérequis

Déroulement pédagogique :

Séquence 1 : Concepts et enjeux / Cadre national

Séquence 2 : Stratégie de déploiement de projets d'évaluation de la pertinence des soins :

1. Les acteurs
2. En établissement de santé
3. En groupement d'établissements
4. Facteurs clés de succès / Freins et limites
5. L'implication des usagers

Séquence 3 : Les types de pertinence (apports théoriques, complétés d'exemples) :

1. Pertinence des prescriptions / produits de santé
2. Pertinence des actes et des pratiques (recours, qualité et sécurité des soins)
3. Pertinence des séjours
4. Pertinence des modes de prise en charge (Chirurgie ambulatoire, réhabilitation, SSR)
5. Pertinence des parcours de santé (maladies chroniques/obésité...)

Séquence 4 : Mettre en œuvre des EPP de Pertinence dans le cadre de la certification des établissements de santé :

1. Choix des sujets, mise en œuvre, indicateurs de suivi, communication sur ses résultats

Conclusion

Méthodes mobilisées :

Formation théorique en distancielle assortie de retours d'expérience terrain.

Moyens pédagogiques et techniques :

Présentation PowerPoint et transmission du ppt après la session de formation.

Modalités de suivi :

Aucune, webinaire de sensibilisation financé par l'ARS.

Modalités d'évaluation :

Aucune, webinaire de sensibilisation financé par l'ARS.

Intervenant :

Médecin

Modalités d'organisation :

Formation distancielle, webinaire
Durée : 2h
3 sessions inter programmées pour le 2nd semestre 2022 (voir calendrier des formations)

Accessibilité :

Nous contacter afin de prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné

Modalités d'inscription et délais d'accès :

Formation ouverte à tous les établissements sanitaires de la région Hauts de France.

Demander l'accord préalable de son service formation.

Inscription possible jusqu'au dernier moment sous réserve de place disponible.

Tarif :

Formation gratuite financée par l'ARS Hauts de France

Renseignements, devis, inscriptions :

Mélanie CHATRI
Chargée de développement formation
03 28 55 90 82
mchatri@rsqr-hdf.com

Taux de satisfaction de nos stagiaires :

100% en 2020 !